



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 46573

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prochaine réforme de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. La priorité semble être de rompre avec le caractère inégalitaire de l'actuelle prestation spécifique dépendance (PSD) gérée par les départements en instaurant une prise en charge par la solidarité nationale. Le relèvement des seuils de ressources donnant droit à cette prise en charge pourrait être une des priorités à mettre en oeuvre. En conséquence, il lui demande quelles dispositions sont prévues pour la réforme de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46573

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2000, page 3073